

Blois, le 7 février 2022

COMMISSION PERMANENTE DU 7 FEVRIER 2022

Réunis ce lundi 7 février en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux politiques de solidarités, d'aménagement du territoire, touristique, environnementale, culturelle et sportive.

L'ensemble des élus a également adopté à l'unanimité un vœu exprimant son opposition au projet de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2022.

AIDE AUX COMMUNES- DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE 2022

Au titre de l'année 2022, la **dotation de solidarité rurale** (DSR) sera répartie, pour un montant total de **5,43 Millions d'€**, entre **253 communes**.

SOLIDARITÉS

- **Attribution de subventions**
 - **6 000€** à l'association **le Clin d'œil de Neung-sur-Beuvron** pour financer l'acquisition de vélos adaptés aux personnes les plus dépendantes en faveur des résidents de l'EHPAD *L'Orée des Pins* de Neung-sur-Beuvron ;
 - **50 000€** à l'association **Sens et Talents de Chaumont-sur-Tharonne**, pour financer l'aménagement du site de l'école *Maurice Leroux* de Salbris, établissement technique avec une filière de mécanique de production, qui sera inaugurée à la rentrée scolaire prochaine.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Adoption de la convention « Petite ville de demain » pour la ville de Vendôme.**

SANTÉ

- **Signature d'une convention tripartite entre le conseil départemental, Be LC *agence d'attractivité* et l'école universitaire de kinésithérapie du Centre Val de Loire.**
- **Vote de l'attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds d'intervention et de promotion de la santé :**
 - **12 207€** à la commune de **La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine** pour le projet de création d'un **cabinet paramédical pour infirmiers** ;

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

suivez-nous sur :
departement41



- **33 700€ à la commune de Cheverny** pour le projet d'**extension de la maison de santé pluridisciplinaire** ;
- **60 000€ à la commune de Saint-Ouen** pour le projet de création de la **maison médicale**.
- **Aide au déploiement de bornes Wifi dans 12 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour un montant de 132 732€.**

POLITIQUE TOURISTIQUE

- **Attribution d'une subvention de 52 000€ à la commune de Chaumont-sur-Loire** pour la réalisation de travaux d'aménagement des bords de Loire.

ENVIRONNEMENT-BIODIVERSITÉ

- **Signature de deux conventions de partenariat :**
 - **avec les communes du Temple et de Sargé-sur-Braye et l'association *Perche nature* concernant l'espace naturel sensible (ENS) du chemin du vieux bocage du Perche ;**
 - **avec le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Vendôme** pour la réalisation de « chantiers-école », en ENS en contrepartie du financement d'un voyage scolaire par le département ou d'une intervention d'un agent départemental auprès des étudiants.
- **Dispositif « Arbres et haies 2021, plantons pour demain » : attribution d'une aide financière à 15 projets pour une somme totale de 17 655€ :** l'attribution de ces aides permettra de planter 1 920 mètres de haies, 234 arbres et 216 m² de bosquets notamment sur les communes de Conan, Saint-Firmin-des-Prés et Bauzy.

POLITIQUE CULTURELLE

- **Soutien à l'animation culturelle : Festillésime 41 pour la somme de 6 880€.**
- **Aide aux festivals :**
 - Soutien à trois événements organisés par l'association *Les arts d'héliion* de Veuzain-sur-Loire pour un montant total de **9 865€.**
 - **20 000€ à l'association *Comité du festival* de Montoire** pour l'organisation de la **49e édition du Festival de Montoire-sur-le-Loir** du 10 au 15 août ;
 - **9 000€ à l'association *L'Hectare*,** dans le cadre du soutien au centre national de la marionnette de Vendôme, pour l'organisation du **festival de marionnettes « Mario en création »** du 19 au 31 mars.
- **Aide à l'éducation artistique et culturelle pour 24 000€.**
- **Aide à la formation théâtre, danse, musique pour 7 500€.**

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

suivez-nous sur :
departement41



- **Partenariat pour le pôle archéologique de *Tasciaca* à Thésée**

Approbation de la convention passée avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire, la communauté de communes Val de Cher Controis, le pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et la commune de Thésée, portant sur le recrutement sous contrat de mission 2022-2024 d'un(e) chargé(e) de mission au grade d'attaché de conservation du patrimoine pour élaborer et mettre en œuvre le projet scientifique, culturel et touristique du pôle de *Tasciaca* situé à Thésée.

SPORT

- Contribution du département pour un montant de **47 000€** par la **signature d'une convention avec l'association *Tour du Loir-et-Cher sport organisation* (Blois)**

CARTE SCOLAIRE

L'ensemble des élus a adopté à l'unanimité un vœu exprimant son opposition au projet de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2022 (Cf. PJ).

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

suivez-nous sur :
departement41

